

Catégorie
Camion lourd
(Entrain. ttes roues)

Marque
UNIMOG

Désignation du type / Signe de reconnaiss.
" S " Daumuster "404"

Document n°
No 1 8 2 1

Moyens de reconnaissance du type Désign. "Daumuster 404" sous le capot, sur plaquette constructeur.
N° de châssis frappé A droite, à l'avant, sur face ext. du longeron, devant amortisseur.
N° de moteur frappé A gauche, latéralement sur bloc-moteur, derrière distributeur allumage, s/plaquet.
Constructeur du châssis DAIMLER - BENZ A.G., Abt. "Unimog", Werk Gaggenau (D)
Constructeur du moteur DAIMLER - BENZ A.-G., Stuttgart - Untertürkheim (D)

MOTEUR
MARQUE MERCEDES BENZ
Marque et type M 160 11
Genre En ligne, OHC
Carburant Benzine
Nombre cyl. 6 Temps 4
Allèg. 80 mm.
Course 72,8 mm.
CV (max) 11,182
Cylindres totaux 2'195 cm³
CV. frein 65
Refroidissement Eau (pompe)
Empl. du moteur A l'avant

CHASSIS
Nombre d'essieux 2
Entraînement sur roues arrières ou ttes roues
1. Frein A pied: Hydraulique, à tambours, sur les 4 roues.
2. Frein A main: Mécanique, à tambours, à câble, sur roues arrières.
3. Frein Moteur: Sur demande.
Frein de remorque Sur demande: A air comprimé
Direction avancée - A gauche - A circulat. de billes
Crochet de remorque Selon demande
Nombre de vit. avant 6 - (S/demande: vit. raspante)
Vit. en 1^{re} vit. 7,1 en prise dir. 95 km/h.

CARROSSERIE
Constructeur DAIMLER BENZ GAGGENAU
Genre / Ferme Cabine et pont fixe (Autrement Exec. Individ.)
Nombre de portes 2
Nombre de places ass. Total 2
Avant 2 Milieu - Arrière -
Nombre de places debout -
Pour motor: Siège arrière -
Siège -

POIDS ET PNEUMATIQUES

	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler <u>sans cabine</u>	kg.	kg.	1'900 kg.
Capacité de charge du châssis (art. 11 R2)	kg.	kg.	2'600 kg.
Poids maximum garanti par le fabricant	2'000 kg.	2'500 kg.	4'500 kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler) cabine av. toit toile + pont fixe en bois	1'480 kg.	990 kg.	2'470 kg.
Charge unit. selon carrosserie et dispositifs accessoires	kg.	kg.	--- kg.
Poids minimum garanti du train rouler (camion / remorque)			--- kg.
Pneumatiques: Dimension 10 x 20 S6 (Pneus spéciaux à basse pression)			simples / doubles
Capacité de charge par pneu 1'250 kg.) par essieu	2'500 kg.	2'500 kg.	

ATTESTATION DE TYPE COMMISSION D'EXPERTISE-TYPES DE VHC. A MOT.

Phares: Marques HELLA ou BOSCH
 Feux de position 2, latér. à l'ext. des phares
 Feux stop 1, combiné
 Indicateurs de direction: Syst. 4, clignot. avec lampe témoin (2)
 Avertisseur 1, électrique (1 ton)
 Eclairage du No de contr. 1, combiné
 AV = Combiné avec feux de position (blancs)
 Emplacement: AR = A l'ext. des feux rouges (orange)
 Feux rouges 2, électriques + 2 catadioptrés 5 W
 Syst. anti-lévitants: Appuies Bilux à cutter 50/50 W

DIMENSIONS

Voie } crent	1.630 mm.
Voie } arrive	1.630 mm.
Longueur hors-tout AV. 1.990 AR.	2.130 mm.
Emplacement	2.170 mm.
Longueur hors-tout	4.600 mm.
Hauteur (sans charge) cabine	2.190 mm.
Garde au sol	400 mm.
Porte à faux arrière	1.020 mm.
Crochet de remorque (haut. dep. sol)	890 mm.
Crochet de remorque (porte à faux)	935 mm.
Distance de traçage ext. gauche	10.30 m.
Distance de traçage ext. droite	11.00 m.
do. 4 x 4 à gauche	11.00 m.
do. 4 x 4 à droite	12.20 m.
Dim. anté-lévitant (avec pont d'origine)	2.170 mm.
Longueur de pont de charge	2.700 mm.
Largeur du pont de charge	2.000 mm.
Hauteur intériéure	mm.
Niveau du pont de charge	1.145 mm.
Altitude (hauteur)	425 mm.
Porte à faux surface chargement	970 mm.

OBSERVATIONS

Mesure du bruit: A 7 m latéralement.
 Au régime maximum d'utilisation = 85 phone
 3)
 Le type de vhr. est admis pour l'obtention de la rétrocession des droits de douane en accord avec la décision du D.M.F. du 10.2.1950.
 Dans ce cas, il doit être équipé d'un crochet de remorque répondant aux normes fixées par l'arrêté et de 2 crochets complémentaires pour la fixation des câbles de sécurité de la remorque.

- MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (sel. ns)**
 1) Feux de position fonctionnant simultanément avec phares et feux codes (ces derniers à 450 ma du profil ext. du vhr.)
 2) Indic. de dir. doivent être modifiés de façon à être visibles à 30 m (grandeur suffisante de la surface éclairée).
 3) Orifice tuyau échappement à gauche devant roue arrière doit être coupé en biais.
 4) Miroir rétroviseur: Monter un second miroir (1 à gauche et 1 droite) par mesure de sécurité.
 5) Gardes-boue: Doivent être montés sur les roues arrière.

Lieu et date de l'expertise-type
 Zurich, le 21.3.1956.

La commission d'expertise-types